Registre
Public d'Accessibilité

Leman Mountains Explore

BIT BERNEX



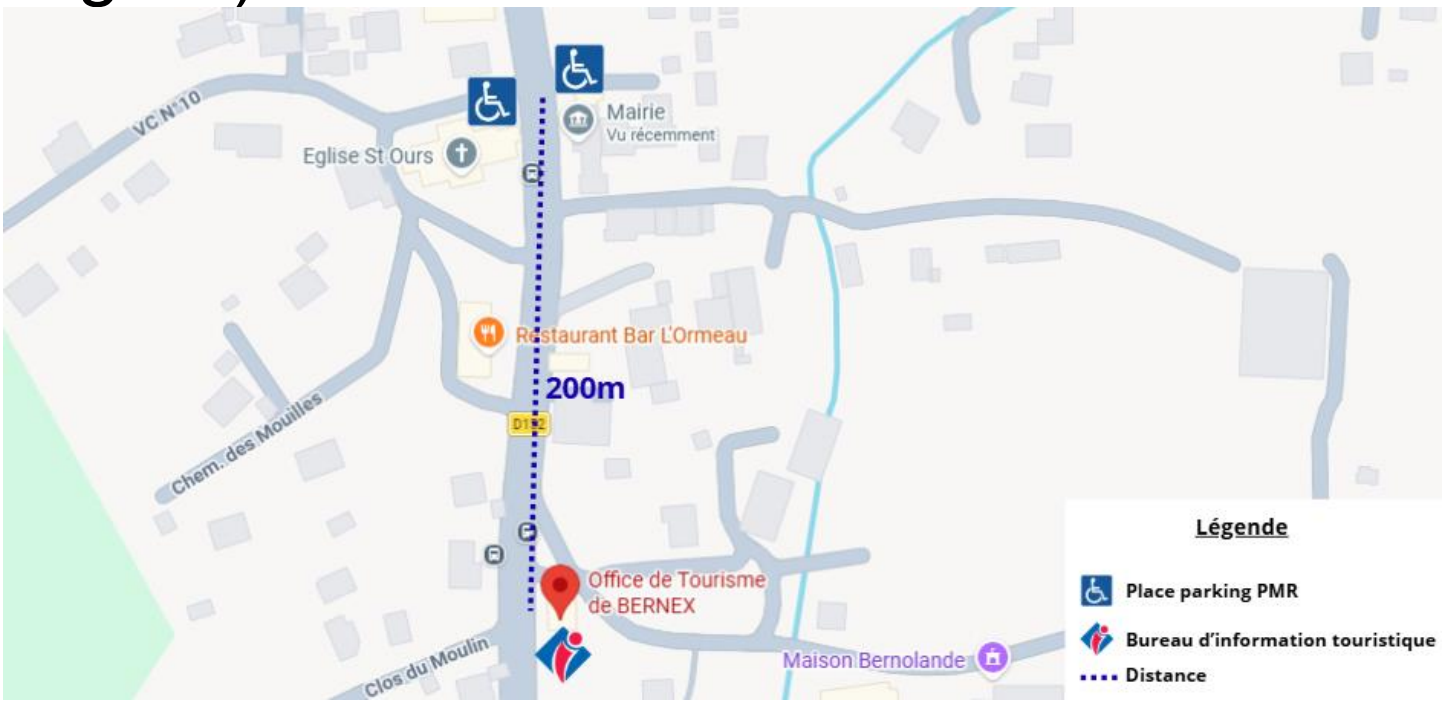
Sommaire

- L’accès au bâtiment et l’espace d’accueil
- L’accueil du personnel et les informations touristiques
- Les actions de formation du personnel chargé de l’accueil
- Nos services
- Annexes

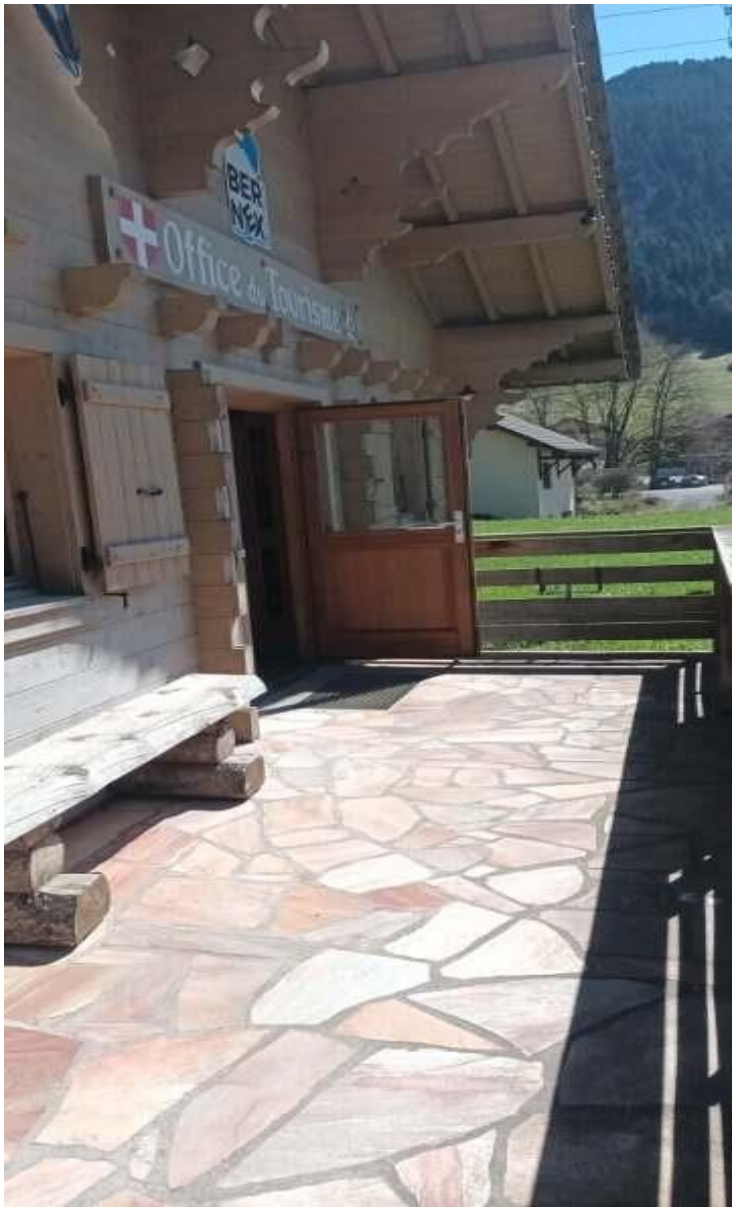
L’Accès au bâtiment et l’espace d’accueil

L’extérieur

2 places de parking réservées aux personnes en situation de handicap sont disponibles à 200 mètres de l’Office de Tourisme (devant la mairie et devant l’église).



L’accès à l’Office se fait via un passage avec une légère inclinaison : pente faible inférieur à 5%
Le cheminement est suffisamment large (130 cm), délimité et le sol est lisse et sans obstacle.



La porte d’entrée est une double porte à tirer non adaptée. La porte est de 88 cm de large. Une sonnette est installée et bien visible à l’extérieur pour signaler sa présence au personnel qui se rend disponible immédiatement pour aider à accéder à l’intérieur.

Une petite marche de 2.5 cm se trouve au niveau de la première porte, franchissable avec aide du personnel si besoin.





L’intérieur

Le guichet d’accueil se situe en face de la porte d’entrée mais n’est pas accessible PMR.





La documentation en libre-service est accessible sur des portants à 0.6m , 1m et 1.30 m





Une zone d’assise est mise à disposition. La hauteur sous table est de 70 cm.



L’établissement ne dispose pas de toilettes publiques et les toilettes publiques de la station ne sont pas adaptées PMR.

L’établissement ne dispose pas d’équipements soumis à contrat de maintenance obligatoire (absence d’ascenseur, d’élévateur, de porte automatique ou de boucle magnétique fixe).

L’accueil du personnel et les informations touristiques

Le personnel est sensibilisé à l’accueil des personnes en situation de handicap.

Le référent est en charge de la sensibilisation des nouveaux arrivants.

L’ensemble de l’équipe propose spontanément une aide personnalisée et adaptée à la demande.

L’établissement ne dispose pas de brochures adaptées en braille.

L’établissement ne dispose pas de système d’aide à l’audition (amplificateurs de sons).

Une charte du touriste éco responsable est disponible sur demande en Facile A Lire et à Comprendre ainsi que sur le site internet : FALC - Charte du touriste éco responsable

Les actions de formation du personnel

Une personne de l'équipe accueil, référent du Bureau d'Information Touristique d'Abondance a bénéficié d'une formation « devenir référent handicap dans son OT ». Cette formation donne les clés pour comprendre les besoins spécifiques des clientèles en situation de handicap et appliquer les bonnes pratiques.
Il a ensuite sensibiliser et mis en pratique ses apprentissages sur l'ensemble de la structure et auprès de ses collègues.

De plus, à chaque nouvelle arrivée, les nouveaux arrivants (stagiaires, CDD, etc…) sont sensibilisés au handicap lors de leur parcours d'intégration. Les référents sont en charge de les informer des procédures adaptés (cf. Annexe 1 :

Plaquette de sensibilisation « Bien accueillir les personnes handicapées »).
Une page entière du livret d'accueil du personnel « accueil » est dédiée à l'accueil des personnes en situation de handicap (cf. Annexe 2 : « accueil Handicap » extrait du livret d'accueil des nouveaux arrivants)
De plus, l'engagement pour l'inclusion et l'accessibilité à l'information pour tous est mis en avant dans les engagements de l'OTI qui leur sont remis à leur arrivée.

Nos services

Boutique :

Dans la boutique des produits souvenirs de Bernex et de la destination Leman Mountains Explore sont disponibles. Pour une meilleure visibilité les prix sont indiqués en grand caractère.



Billetteries :

Nous proposons plusieurs billetteries affichées de façon lisible (visuel) à l'extérieur de l'Office de Tourisme.
Sur demande le conseiller touristique peut fournir l'information d'accessibilité à ces billetteries.

Activités :

Nous proposons de nombreuses activités.
Sur demande le conseiller touristique peut fournir l'information d'accessibilité à ces activités.
Nous ne proposons aucune visite guidée adaptée.

Site internet :

Notre site internet possède une page dédiée récapitulant l'ensemble des sites, activités, prestataires et services adaptés pour les personnes en situation de handicap.

Pour chaque il est possible de retrouver sur la page concernée les informations pratiques (accessibilité, services sur place…) pour faciliter leur accès :

Tourisme adapté | Leman Mountains Explore

Ce recensement est fait sur du déclaratif. Nous vous invitons à contacter le prestataire concerné ou l'Office de Tourisme sur place pour plus de précision.

Annexes

1. Plaquette de sensibilisation « Bien accueillir les personnes handicapées »

2. Extrait du livret d'accueil des nouveaux arrivants, sensibilisant et informant sur les techniques d'accueil des personnes en situation de handicap.

3. Fiche Synthèse accessibilité du bâtiment

4. Attestation d'accessibilité de l'ERP

5. Attestation de formation

ANNEXE 1

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.

2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle



A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- La communication orale ;
- L'accès aux informations sonores ;
- Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.

- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Le repérage des lieux et des entrées ;
- Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-là s'asseoir.
- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- Le repérage dans le temps et l'espace ;

- L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Un stress important ;
- Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- La communication.



2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

Conception- Réalisation : MTES-MCT/SG/SPSSI/PAT12/Benoît Cadelou

ANNEXE 2

ACCUEIL HANDICAP

Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-là
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide

Attention : vous devez accepter, dans votre établissement, les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

Accueillir les personnes avec une déficience motrice

Principales difficultés rencontrées par ces personnes :

- Les déplacements
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes
- La largeur des couloirs et des portes
- La station debout et les attentes prolongées
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole

Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas



Accueillir les personnes avec une déficience sensorielle

1. Accueillir les personnes avec une déficience auditive

Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- La communication orale
- L'accès aux informations sonores
- Le manque d'informations écrites

Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler
- Parlez face à la personne, distinctement en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage
- Proposez de quoi écrire
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix

2. Accueillir les personnes avec une déficience visuelle

Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- Le repérage des lieux et des entrées
- Les déplacements et l'identification des obstacles
- L'usage de l'écriture et de la lecture

Source : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire / Ministère de la Cohésion des Territoires



ANNEXE 3

Accessibilité de l'établissement

Bienvenue à l'Office de Tourisme de Bernex.....

.....

Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

❑oui ✓non

Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

✓oui ❑non

Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

■ Le personnel est sensibilisé. ✓
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

■ Le personnel est formé. ❑
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

■ Le personnel sera formé. ✓

Matériel adapté

■ Le matériel est entretenu et réparé ❑ oui ❑ non

■ Le personnel connait le matériel ❑ oui ❑ non

Contact : Camille Germain : 04 50 73 60 72

Consultation du registre public d'accessibilité :

✓à l'accueil ✓sur le site internet

N°SIRET: 834 097 776 00019
Adresse : Office de Tourisme Pays d'Evian Vallée d'Abondance, 851 avenue des Rives du Léman, 74500 Publier

ANNEXE 4

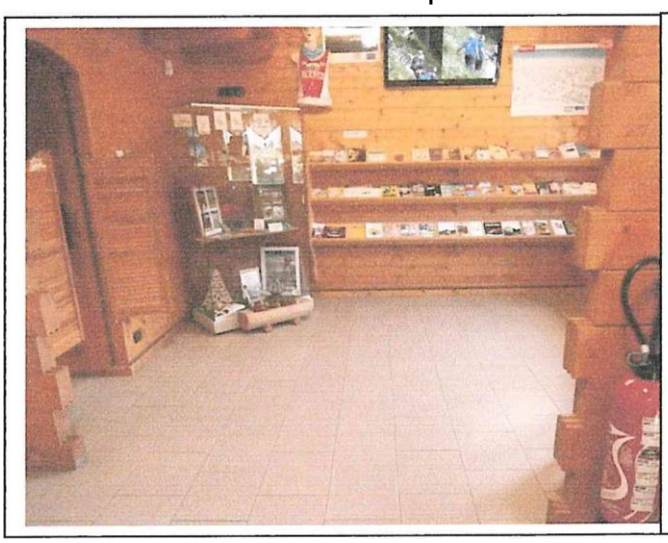
LOCAUX A VOCATION TOURISTIQUE

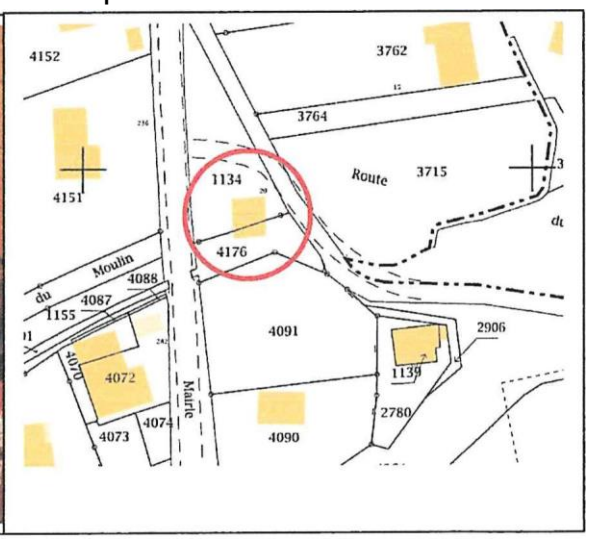
N O 12	OFFICE DU TOURISME

Attestation exemptant d'Agenda d'accessibilité programmée

NOM DE L'ERP: "OFFICE DU TOURISME"
ADRESSE : 20, Route du Champ de Foire. 74500 - BERNEX
CADASTRE : Section A. Parcelle 1134
PROPRIETAIRE : Commune de BERNEX
GERANT : Commune de BERNEX
81, Route de la Mairie. 74500 - BERNEX
Mise à disposition de locaux d'accueil touristique.

CLASSEMENT INCENDIE : Type W . 5^{0} Catégorie EFFECTIF : public/
15 personnes.
PARKING PUBLIC : il n'existe pas de stationnements publics matérialisés.





I. COMPOSITION DU BÂTIMENT

Composé d'une partie publique à l'avant avec coin documentation et d'une partie privée pour les employés en rez-de-chaussée, le chalet de l ^{t} office du tourisme est légèrement surélevé par rapport au terrain naturel mais une rampe conforme (moins de 5%) le rend directement accessible depuis le champ de foire.
Il n'existe aucun obstacle ni ressaut.
Pas de sanitaires publics dans ce local.

BÂTIMENT CONFORME A LA LOI

Accessible dans sa totalité, la création d'un stationnement adapté réglementaire est à réaliser bien que le stationnement ne soit pas matérialisé au sol.

Anne MOREL - SUARDGil les RICHARD

II. Attestation d'accessibilité d'un ERP de 5ème catégorie conforme

Je, soussignée, Anne MOREL SUARD, architecte DPLG, certifie avoir vérifié la conformité de l'accessibilité aux personnes handicapées

de l'OFFICE DU TOURISME sis 20, Route du Champ de Foire à 74500 - BERNEX.
conformément à la loi du 1 1 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et ses textes d'application.

Ce bâtiment appartient à la commune de BERNEX domiciliée 81, Route de la Mairie à 74500 - BERNEX.

Fait à THONON, le 7 Juin 2017 pour valoir ce que de droit.

Anne MOREL-SUARD
Architecte DPLG
Expert près la Cour d'appel de Chambéry

ANNEXE 5

OFFICES DE TOURISME & TERRITOIRES DE HAUTE-SAVOIE

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Exemplaire destiné à l'apprenant

Nous certifions que :

M. Yvan GAVRILOFF

Salarié(e) de la structure **LEMAN MOUNTAINS EXPLORE**

a suivi la formation **Devenir référent Handicap dans son OT**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

Formation qui s'est déroulée du **3 septembre 2026** au **4 septembre 2026** pour une durée de **14 heures**

Lieu : **Innovation & Développement Tourisme - 20 avenue du Parmelan 74000 ANNECY**

Assiduité de l'apprenant(e)

Durée effectivement suivie: **14 heures** , soit un taux de réalisation de **100.00** %.

Tableau de suivi des objectifs pédagogiques du programme

Objectif pédagogique	Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
Comprendre les grandes familles de handicaps et leurs problématiques	X		
Connaitre le cadre réglementaire et les obligations	X		
Comprendre les exigences des règles d'accessibilité et les besoins des personnes en situation de handicap		X	
Connaître le réseau associatif	X		
Connaître et comprendre la marque Tourisme et Handicap et comment l'obtenir	X		

Fait à : **ANNECY**, le : **7 octobre 2026**

Amélie SEDITA - Directrice



OFFICES DE TOURISME & TERRITOIRES DE HAUTE-SAVOIE

ATTESTATION DE REALISATION

Exemplaire destiné à l'employeur

Je, soussignée : **SEDITA Amélie**, représentante de l'organisme de formation **Innovation & Développement Tourisme**,

atteste que : **Yvan GAVRILOFF** salarié(e) de la structure **LEMAN MOUNTAINS EXPLORE** a suivi la formation :

Devenir référent Handicap dans son OT

Nature de l'action concourant au développement des compétences

Lieu de la formation : **Innovation & Développement Tourisme - 20 avenue du Parmelan 74000 ANNECY**.
Dates de la formation : du **3 septembre 2026** au **4 septembre 2026**.
Durée de la formation : **14 heures (2 jours)**
Type d'action de formation : **Action de formation**
Objectifs :

- Comprendre les grandes familles de handicaps et leurs problématiques
- Connaitre le cadre réglementaire et les obligations
- Comprendre les exigences des règles d'accessibilité et les besoins des personnes en situation de handicap
- Connaître le réseau associatif
- Connaître et comprendre la marque Tourisme et Handicap et comment l'obtenir

Assiduité de l'apprenant(e)
Durée effectivement suivie par l'apprenant(e): **14 heures**,
soit un taux de réalisation de **100.00** %.

Fait à **ANNECY**, le **7 octobre 2026**

Amélie SEDITA - Directrice

